© Drogues Info Service - 7 juillet 2025

Vos questions / nos réponses

le cannabis

Par Profil supprimé Postée le 17/03/2015 17:31

> Bonjour je suis en bac pro routièr et j'en consom tout les jours quasiment . Savez vous combien de temps reste le thc reste dans la salive et est ce un problème avec mon orientation ? (Je ne fume pas quand je conduit)

Mise en ligne le 19/03/2015

Bonjour,

Compte tenu du type d'emploi vers lequel vous vous orientez, et si le règlement intérieur de votre future entreprise le prévoit, votre employeur peut vous demander de vous soumettre à un test inopiné de dépistage de stupéfiants auprès de la médecine du travail, ce qui pourrait vous amener à être déclaré inapte. Le thc reste décelable quelques heures dans le sang et la salive, et de 30 à 70 jours dans les urines pour un usage régulier comme le votre.

Si une analyse sanguine est positivie à l'issue d'un dépistage routier, la loi considère que vous étiez sous l'influence du produit au moment de la conduite, ce qui vous expose à des poursuites pénales que nous vous rappelons à travers le lien ci-dessous.

Si vous souhaitez faire le point sur vos consommations, sachez que vous pouvez nous contacter via notre Chat (dans la colonne de droite de la page d'accueil de notre site internet), ou par téléphone tous les jours de 8h à 2h au 0800.23.13.13 (appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe).

Cordialement.

En savoir plus :

- Les santions associées à la conduite sous l'influence de stupéfiants